

DECISION N°2020-03

Prise en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Le Président du SYDEME,

Considérant que, depuis le début du confinement, les hôpitaux se sont retrouvés face à une pénurie de matériel sanitaire d'une ampleur nationale : masques, blouses, surblouses, surchaussures...

Dans cette situation inédite, le Président du Sydeme a souhaité apporter soutien et solidarité aux hôpitaux et centres de soin de son territoire en faisant don de sacs-poubelles qui permettent d'assurer la protection du personnel soignant.

DECIDE

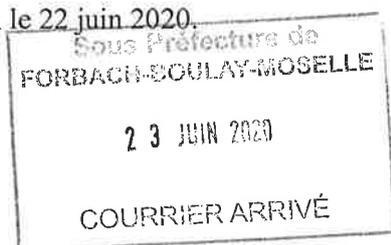
Article 1^{er} – de faire don des **sacs-poubelles transparents de 110 litres** issus du reliquat d'une commande effectuée par un client de l'unité de confection de sacs du Sydeme pour permettre la confection de surblouses pour les équipes de soin.

- Une livraison de **20 000 sacs-poubelles transparents** a été répartie entre **les centres hospitaliers Marie Madeleine de Forbach et Lemire de Saint-Avold** en avril dernier.
- Une livraison de **10 000 sacs-poubelles transparents** a été répartie entre **l'Hôpital de Freyming-Merlebach et le centre gériatrique de Creutzwald** en avril dernier également.
- Début mai, **2 100 sacs-poubelles transparents** ont été récupérés par **le centre médico-social « FAM-FAS LES APOGEES » de l'APEI Moselle de Forbach** pour servir aussi bien au personnel soignant, qu'aux résidents et aux visiteurs.

Article 2 – de faire don de **sacs-poubelles noirs de 13 litres** confectionnés pour être utilisés en guise de surchaussures et **protéger les chaussures des équipes de soin. Une livraison de 10 000 sacs-poubelles a été répartie entre les centres hospitaliers Marie Madeleine de Forbach et Lemire de Saint-Avold le 27 avril dernier.**

Le Président espère que ces gestes de soutien ont permis aux équipes médicales de poursuivre en sécurité les actes de soins quotidiens à leurs patients.

Fait à Morsbach le 22 juin 2020.



Le Président,
Roland ROTH

